

## Salaire en baisse, précarité en hausse ... la RGPP en prime : INDIGNONS-NOUS !

### Pouvoir d'achat en berne, carrières à la dérive !

L'ensemble des organisations syndicales de la Fonction Publique a appelé à [une journée de mobilisation le 31 mai](#), centrée sur les salaires. Nous espérons que cette initiative se prolongera dans une campagne plus large, privé-public, demandeurs d'emploi... tous pénalisés par la politique du gouvernement. Nous exigeons un rattrapage immédiat du salaire minimum, des prestations sociales et des salaires :

● **300 euros de plus par mois pour tous, privé public : LA mesure qui s'impose pour le pouvoir d'achat !** Un relèvement uniforme, plus juste qu'en pourcentage, permet de donner satisfaction à celles et ceux qui souffrent le plus de la situation actuelle. C'est même une exigence, face à la prime pré-électorale de Sarkozy, escomptée pour quelques salarié/es d'entreprises privées qui augmentent leur bénéfice !

Nous demandons également **le relèvement immédiat du point de sujétion**. Il s'agit d'un complément de rémunération pour des astreintes diverses, qui concerne principalement des agents de catégories C et B. Il n'a pas bougé depuis 2002 à l'INRA, alors que son ajustement était prévu annuellement. La Direction évoque le contexte contraint, tout en faisant l'article de la Prime d'Excellence Scientifique (PES), 6000€ minimum annuel pour quelques chercheurs ! Ne baissons pas la garde contre cette PESté !

● **L'attractivité des carrières vantée par V Pécresse est un leurre :** Le nouveau corps de catégorie B va même pénaliser les nouvelles recrues, avec des durées de grades allongées ; et les agents bloqués attendent toujours le bol d'air des grilles d'intégration ! Toujours rien en vue pour les Assistants Ingénieurs (AI)...

*Une autre répartition des richesses s'impose alors que le gouvernement accentue la chasse aux bénéficiaires des minima sociaux.*

Solidaires propose au personnel de s'attaquer, lors de cette journée du 31 mai, [à toutes les mesures de précarisation de l'emploi public](#)

Pour en savoir plus, sur les revendications de SOLIDAIRES sur le pouvoir d'achat et les carrières : <http://www.solidaires.org/article36392.html>



### Précarité en hausse, avec le protocole BAROIN-(TRON) !

On savait déjà que le protocole d'accord portant « *sécurisation des parcours professionnels des agents contractuels* » dans la fonction publique risquait, au contraire, d'augmenter la précarité.

Cela va se vérifier très vite dans nos EPST, où on va assister à une vague de « mises à la porte » anticipées : les directions sont en train de donner des consignes pour que les CDD ne soient pas renouvelés au-delà de 4 ans (au lieu de 6), histoire d'être sûres que les agents n'auront bien aucun droit à titularisation ! (où va se nicher le « principe de précaution » !)

**Les intéressé/es ont de quoi faire la TRONche !** La Direction du CNRS, sous la pression syndicale, a adressé une [note](#) (le 23 mai) dans les délégations régionales, pompeusement baptisée « mesures conservatoires », mais il ne s'agit que de leur demander « *d'examiner tout particulièrement la situation des CDD sur emploi permanent et sur subvention d'Etat qui ont acquis au CNRS, au 31/3/2011, une ancienneté égale ou supérieure à 5 ans (ou 2 ans pour les agents âgés d'au moins 55 ans)* » et « *d'envisager* » le renouvellement de leur contrat « *dès lors qu'une prolongation de leur contrat leur permettrait notamment d'être en fonctions à la date de la publication de la loi* » : la prolongation ne mène que jusqu'à fin 2011 (et non sur la durée de 4 ans du plan de titularisation) et surtout elle ne concerne que les CDD sur « subvention d'Etat », et exclut donc tous les CDD sur « ressources propres » (ANR,...) qui

sont l'immense majorité ! Ce sont tous les CDD recrutés pour répondre à des besoins permanents, quel que ce soit le type de contrat et de financement, qui doivent être titularisés, et non ceux visés par les conditions plus que restrictives du protocole. (selon les DRH, une centaine au CNRS, 60 à l'INRA). Preuve s'il le fallait de l'inconsistance de ce protocole pour les précaires en place (pour une présentation détaillée du protocole : <http://www.sud-recherche.org/SPIPprod/spip.php?article1077>). Faut-il préciser que sans les créations de postes de titulaires nécessaires, il n'y aura de toute façon aucun plan de titularisation ni de CDI-sation, juste quelques mesures ponctuelles, à la tête du client... Un nouveau pas vers la précarisation à vie pourrait être franchi avec les « contrats de projet », qui pourraient être expérimentés notamment dans la recherche !

**Solidaires Fonction Publique, qui n'a pas signé ce texte, a les mains libres pour défendre tous les précaires :** Alors que ce protocole se traduit en texte de loi, nous proposons pour le 14 juin, date de son passage devant le CSFPE (Conseil Supérieur de la Fonction Publique de l'Etat) une journée de protestation sur les dégâts de la précarité tant sur le plan humain que sur l'avenir du service au public, et de mobilisation pour une autre loi.

À l'échelon de l'Enseignement supérieur- Recherche, n'est-il pas temps de mettre en pratique la résolution prise en février 2010, en assemblée unitaire au CNRS de « [construire des actions collectives... \(et\) mettre fin aux petits contrats qui se succèdent](#) » ?

**Deux exemples de solidarité Précaires-Titulaires** qui indiquent la voie à suivre : Nous saluons l'aboutissement, cette fin mai, de la lutte exemplaire menée à l'ENS, rue d'Ulm ; ceci après la victoire obtenue par les agents de service de Jussieu en Décembre !

Pour en savoir plus « Contre la précarisation galopante, pour l'emploi et le statut de titulaire ! »  
<http://www.solidaires.org/article36040.html>

## Contre l'application de la RGPP dans la recherche : la résistance s'amplifie !

**Au CNRS, la mobilisation s'est développée dans plusieurs délégations régionales.** Une lettre déjà signée par plus de 150 DU (Directeurs d'Unité) circule ; elle illustre qu'au-delà des fonctions dites « support », c'est toute l'activité de recherche qui est encore davantage fragilisée... avec *in fine* encore plus de pression au travail pour tous !

**L'INRA est cobaye de cette RGPP** (*Révision Générale des Politiques Publiques*) : la Direction tente d'avaliser dans les instances (CTP re-convoqué le 1 juin, puis CA le 24) [des mesures calquées du rapport d'audit](#) ! Tout en affirmant qu'il ne s'agit pas d'un copier/coller et que l'emploi titulaire sera préservé. C'est oublier qu'elle a déjà mis 40 postes en réserve pour clore son budget 2011. De quoi halluciner ! La Direction doit retirer son projet de l'ordre du jour de ces instances.

D'ici l'été, [amplifions encore la mobilisation contre la RGPP](#), suivant l'appel intersyndical et continuons de signer la pétition unitaire en ligne :

<http://www.precarite-esr.org/petitionRGPP/>

### INDIGNONS-NOUS

[Solidaires des « indignad@s »](#) qui, après les peuples du SUD de la Méditerranée, se mobilisent en Espagne, en France aussi nous sommes en recherche de formes de mobilisation permettant de changer la donne. La résistance, pied à pied, à chaque coup porté au service public de recherche et à ses personnels en est un début !



**NON à l'application de la RGPP imposée aux EPST,  
bloquons les instances chargées de l'avaliser !  
POUR la création de postes de titulaires nécessaires à l'activité de recherche,  
avec titularisation des CDD en place !  
POUR le relèvement des rémunérations :  
300€ mensuels en plus pour tous/tes, privé-public !**